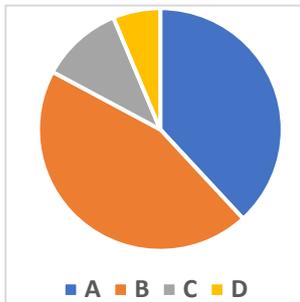


COMPRENDRE LES DÉPENSES DE LA REGION SUD-OUEST

Total des dépenses réalisées en 2022 : 1 672 356€

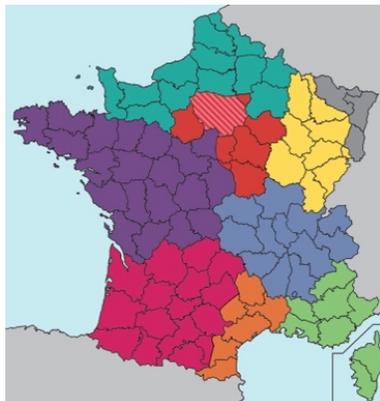
Titre A : Participation au budget de l'Union nationale :	638 000 €	▶ 38,15 %
Titre B : Salaires et charges des ministres rémunérés par la région	747 886 €	▶ 44,72 %
Titre C : Services et animations régionaux	181 470 €	▶ 10,85 %
Titre D : Participation au budget du service protestant de Mission (Défap)	105 000 €	▶ 6,28 %



Nombre d'associations culturelles : 46
Nombre de pasteurs rémunérés : 27,63
Nombre de pasteurs en poste non rémunérés par la région (aumôneries et envoyés) : 8
Nombre de lieux de culte : 96
Nombre de foyers connus : 11 200
Nombre de foyers participant financièrement : 4 201

QUE FINANCE LE TITRE A ?

C'est la participation de la région Sud-Ouest au budget de l'Union Nationale (638 000 € sur 5 641 500 € - soit 11,31%). Elle comprend :



- Les charges assurées par l'Union Nationale au bénéfice des ministres : 278 818€

Retraite (pour un minimum garanti aux pasteurs), Institut Protestant de Théologie (salaires, bourses...), compléments aux ministres (prime d'installation, déménagement, reclassement...), formation continue des pasteurs, commission des Ministères

- Les animations et services de l'Union : 359 182 €.

Services administratifs (comptable et financier, administratif et juridique, direction des services), animations (Coordination nationale Evangélisation et formation, et les services jeunesse, catéchèse, relations internationales, communication), contribution Fédération protestante de France, synode national, conseil national, commissions, dotations diverses, cotisations organismes, service informatique aux

Associations Culturelles

QUE FINANCE LE TITRE B ?

Région Sud-Ouest, en 2022 : 747 886 €

Ce sont les salaires et charges des pasteurs rémunérés par la région : 27,63 ministres

La rémunération des ministres comprend le traitement brut de base, l'ancienneté, le supplément enfants à charge, la mutuelle et l'indemnité de logement :

QUE FINANCE LE TITRE C ?

Région Sud-Ouest, en 2022 : 181 470 €

Les services régionaux : secrétariat, comptabilité, frais de poste régionaux, de déplacement

L'animation de la vie régionale : commission, appels à projet, jeunesse, desserte, synode, ...

Dépenses complémentaires ministres : bourse de livres, déménagements, Cotisation Association Pour les Familles Pastorales

QUE FINANCE LE TITRE D ?

Région Sud-Ouest, en 2022 : 105 000 €

Est destinée au DEFAP qui accompagne et soutient les relations d'Eglise à Eglise, la recherche de l'unité des chrétiens, la Formation théologique, le dialogue interreligieux, et le travail avec la CEVAA (Communauté d'Eglises en mission)